

MAITRISER LE NUMERIQUE RESPONSABLE ET **SES OUTILS**



CABINET SPECIALISE DANS L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN NUMERIQUE PLUS RESPONSABLE







Cette formation permet de se lancer dans une démarche de numérique responsable. Vous apprendrez à identifier les enjeux écologiques, liés à vos pratiques, liés à votre écosystème numérique, liés au contexte de vos activités. Cette formation vous permettra d'initier une démarche numérique responsable pragmatique et cohérente alignée avec les objectifs et valeurs de votre organisation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les enjeux du développement durable
- Mieux comprendre le numérique et ses impacts
- Distinguer les différents types d'impacts environnementaux
- Savoir mesurer son empreinte carbone et celle de son numérique
- Savoir communiquer sur les avantages d'une démarche NR
- Raisonner notre rapport au numérique
- Changer nos pratiques numériques
- Décrire de façon globale et cohérente les nuisances générées par les équipements et services numériques
- Analyser les éléments d'écoconception permettant de lutter contre les mécanismes d'obsolescence
- Choisir et utiliser les référentiels et outils existants pour l'écoconception, l'accessibilité et/ou la conception responsable des services numériques
- Appliquer une méthodologie permettant de déployer des services numériques plus sobres, et responsables
- Communiquer sur les avantages d'une démarche NR
- Mettre en place une démarche de numérique responsable

PUBLIC CONCERNE

Ce cours s'adresse à toutes les personnes souhaitant être moteur pour déployer une démarche RNE, Numérique Responsable, de sobriété, de développement durable associé au numérique.

PREREOUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour accéder à cette formation.

NOMBRE DE STAGIAIRES

10 stagiaires par session

DUREE DE LA FORMATION

2 journées de 7 heures – 14 heures

MODALITE D'ACCES A LA FORMATION

L'accès à cette formation peut être à l'initiative de l'employeur, du salarié, par un particulier ou Pôle Emploi via notre site internet, par téléphone ou par mail.

Notre organisme de formation répond à la demande du donneur d'ordres dans un délai de 72 heures ouvrées. Processus d'accès à la formation :

- Prise de contact entre le donneur d'ordre et l'équipe Terra-Num
- Entretien de présentation de la formation (lorsque des prérequis sont nécessaires, une vérification est réalisée pendant l'entretien)
- Transmission de la convention de la formation

DELAI D'ACCES

Dans le cadre d'une formation inter-entreprise, le délai d'accès est de 2 semaines avant le démarrage de formation en référence avec la date de l'action de formation.

Dans le cadre d'une formation intra-entreprise, la date de formation est établie entre l'organisme de formation et le donneur d'ordre. Un délai de 2 semaines minimum est toujours nécessaire avant l'action de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Notre approche consiste à rendre l'équipe consciente et rapidement autonome. Nous proposons dans ce cadre une approche méthodologique autour des **3A**: **Acquisition** (Journée 1) des connaissances nécessaires et sensibilisation aux bonnes pratiques par nos experts. L'équipe pourra ainsi appréhender les enjeux et disposer des clés pour un numérique plus accessible et responsable.

Nous proposerons une mise en application par l'équipe des concepts abordés lors la phase précédente : rien de mieux que l'appliquer afin qu'elle devienne un acquis. C'est la phase d'Assistance (Journée 2) où nos experts vous guident et expliquent comment appliquer les recommandations dans la réalité de vos projets. Passage à la phase de l'Autonomie à la fin des deux jours de formation les équipes pourront se lancer sans l'assistance des experts TERRANUM dans le déploiement des actions NR.

1ERE JOURNEE

1. Introduction

Qui est qui? - Icebreaker

2. Comprendre

- Les enjeux climatiques : leurs causes & leurs enjeux
- Les impacts du numérique :
 - o Environnementaux,
 - o Sociaux (fracture numérique, illectronisme, les différentes formes de handicap, etc.)
 - Éthiques (dark pattern, théorique de l'attention)
 - De souveraineté

3. Pourquoi faut-il se mettre en marche?

- Bilan écologique
- Mesurer son empreinte carbone
- Mise en œuvre réglementaire : Accessibilité, AGEC, REEN

4. Des bonnes pratiques pour agir

- Sobriété de ses usages
- Communication : quels outils pour quels usages et pour quel coût environnemental
- Bonnes pratiques pour imprimer moins, imprimer mieux
- Baisse des consommations énergétiques
- Acheter mieux
- Ne pas jeter avant de penser à seconde vie

5. Présentation des enjeux spécifiques

- Les enjeux de la data et l'ouverture de la donnée publique au service de la transition écologique
- Inclusion et accessibilité gare à la fracture numérique

CONTENU DE LA FORMATION

2EME JOURNEE

6. Cadre normatif

- 6.1 Lois & réglementation existantes
 - Lois Accessibilité
 - Loi AGEC
 - Loi REEN
- 6.2 Les Éco-labels
 - Définition : sur quels critères les écolabels nous permettent de choisir des équipements moins impactant
 - Écolabels pour les terminaux
 - Écolabels papier
 - Écolabels Data Center
- 6.3 ISO & AFNOR
 - Présentation des éléments de normalisation existants
 - La conception de service numérique responsable et ses principes
- 6.4 Label NR
 - o Présentation du label Numérique Responsable de l'agence LUCIE
 - o Principes d'action
 - Focus sur les principes d'action spécifiques aux collectivités

7. Méthodologie

- 7.1 Premières approches historiques du Green IT
 - Méthodologie 5R ou comment mieux gérer la durée de vie des équipements et répondre aux mécanismes d'obsolescences
- 7.2 Introduction aux analyses multifactorielles: les ACV
- 7.3 Les approches holistiques du Numérique Responsable
 - o Retours sur les termes et définitions de la discipline
 - Comprendre les imbrications du NR et du Développement Durable (et ODD)
 - o Chiffres et principaux leviers d'action dans l'ACV d'un Service Numérique
- 7.4 Méthodologie d'un projet NR
 - Développer une stratégie de réduction de son empreinte numérique en tenant compte des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris
 - Monter en compétences sur les questions de sobriété et de frugalité de ses activités
 - Mobiliser ses équipes sur l'amélioration de la performance climat de votre entreprise et numérique responsable
 - S'inscrire dans une démarche de progrès et gagner en autonomie grâce aux outils
 - Identifier les bonnes pratiques et prioriser ses actions de réduction de l'empreinte numérique
 - Rendre visibles les initiatives de votre organisation pour vos agents ainsi que vos administrés

8. Outils

- 8.1 Méthodologie projet
- 8.2 Les outils qui sont à votre disposition
 - Les référentiels
 - RGPD
 - RGESN / GR491
 - GANR
 - RGAA
 - RGS / RGI
 - Mesure de son empreinte environnementale d'un service numérique
 - Mesure de son empreinte numérique responsable
 - Limiter et réduire les impacts sociaux
 - o Outiller sa démarche d'accessibilité
- 8.3 Quoi mesurer, quels indicateurs à mettre en place



METHODES MOBILISEES

Matériel:

Utilisation d'un vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques avec références bibliographiques
- Échanges de pratiques
- Mises en situation sur cas concrets

Répartition du temps :

- 70% exposés
- 20% échanges
- 10% pratique

Supports:

- Présentation type PowerPoint
- Supports pédagogiques

La formation est organisée en face à face dans vos locaux ou nos locaux. Elle peut également être organisée via une plateforme de visioconférence (Teams) avec la possibilité d'interactions à l'oral et via des espaces collaboratifs.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

MODALITES D'EVALUATION

- QCM en cours de formation
- Quiz en fin de formation
- Préparation au passage du certificat numérique responsable délivré par l'INR en partenariat avec La Rochelle Université. (Le passage de ce certificat de connaissance fera l'objet d'un coût supplémentaire à régler auprès de l'Institut Numérique Responsable.)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre salle de formation au sein de nos locaux est accessible aux personnes en situation de handicap : ascenseur, toilettes adaptés, portes compatibles pour le passage d'un fauteuil roulant. Nous travaillons également notre pédagogie afin de la rendre plus accessible.

Dans le cadre d'une formation en intra et dans les locaux du donneur d'ordre, l'établissement doit permettre un accès PMR si un des stagiaires est en situation de handicap moteur.

Vous pouvez contacter notre référent handicap pour échanger sur les adaptations possibles en fonction de votre situation.

INDICATEURS DE RESULTATS

Taux de satisfaction des stagiaires: 88% en 2024 Nombre de stagiaires formés: 93 stagiaires en 2024

Taux d'abandons: Zéro en 2024

Taux de retour des enquêtes : 35 % de retour

DEVENEZ EXPERT DU NUMERIQUE RESPONSABLE

COORDONNEES

Terra-Num

2 ter rue Georges Charpak 76130 Mont-Saint-Aignan bonjour@terra-num.fr

Olivier Langlet

Directeur associé & formateur 06 77 61 84 02 olivier@terra-num.fr

Olivier LANGLET

Chargé de formation & référent handicap

olivier@terra-num.fr

